



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 08-avr.-2019

Version 4

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit 133MA ANTI-SEIZE LUBRICANT 8.5 OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit 81464

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aérosol inflammable Lubrifiant
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer somnolence ou vertiges
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Aérosol extrêmement inflammable
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Gris

État physique Liquide Aérosol
inflammable

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition
 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Remarque L: La classification comme cancérigène 1 ne doit pas s'appliquer. La substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO) mesuré selon la méthode IP 346. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'Annexe I

Toxicité aiguë inconnue

17.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
acétone	67-64-1	10 - 30
heptane	142-82-5	10 - 30
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	10 - 30
aluminium	7429-90-5	5 - 10
dioxyde de carbone	124-38-9	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aérosol inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Autres informations	Aérer la zone.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Contenu sous pression.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).
Matières incompatibles	Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acétone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³

		industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	
heptane 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m ³	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m ³
aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 5 mg/m ³ Al Aluminum	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust TWA: 5 mg/m ³ Al
dioxyde de carbone 124-38-9	STEL: 30000 ppm TWA: 5000 ppm	TWA: 5000 ppm TWA: 9000 mg/m ³ (vacated) TWA: 10000 ppm (vacated) TWA: 18000 mg/m ³ (vacated) STEL: 30000 ppm (vacated) STEL: 54000 mg/m ³	IDLH: 40000 ppm TWA: 5000 ppm TWA: 9000 mg/m ³ STEL: 30000 ppm STEL: 54000 mg/m ³

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

Autres informations

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
- Protection respiratoire** Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide Aérosol inflammable
Aspect	Gris
Odeur	Solvant
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété

pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	< -18 °C / < 0 °F

Remarques • Méthode

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Donne une projection de flamme lors de l'ouverture complète de la soupape ou un retour de flamme à tout degré d'ouverture de la soupape

Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	0.885-0.905	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	24.5%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
TDAA (température de décomposition auto-accélérée)	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Composés de cuivre

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.
Ingestion	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
acétone 67-64-1	Ignitable
heptane 142-82-5	Toxic Ignitable
aluminium 7429-90-5	Ignitable powder

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU 1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)
Classe de danger 2.1
Numéro du guide des mesures d'urgence 126

IATA

N° ID/ONU ID 8000
Nom d'expédition Bien de consommation
Classe de danger 9
Code ERG 9L

IMDG

N° ID/ONU 1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)
Classe de danger 2.1
EmS-N° F-D, S-U

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)
ENCS Est conforme à (aux)
IECSC Est conforme à (aux)
KECL Est conforme à (aux)
PICCS Est conforme à (aux)
AICS Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
 KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
 PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
aluminium - 7429-90-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés comme carcinogènes ou toxines de reproduction.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
heptane 142-82-5	X	X	X
oxyde-de-calcium 1305-78-8	X	X	X
aluminium 7429-90-5	X	X	X
graphite 7782-42-5	X	X	X
dioxyde de carbone 124-38-9	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT

A Compressed gases, B5 - Aérosol inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 08-avr.-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique